

Avis 2022-06-23-1

Le CHSCTD67 a alerté Monsieur le DASEN depuis plusieurs mois des risques psychosociaux encourus par les personnels de l'école maternelle Ariane Icare. Il exige que des décisions soient prises avant la rentrée 2022 afin d'apaiser le climat de l'école.

Avis 2022-06-23-2

Le CHSCT demande à Monsieur le DASEN d'alerter le recteur sur le taux important de refus de protection fonctionnelle constaté dans le RSU notamment concernant les agressions et violences physiques (33%). Ces refus nous semblent en contradiction avec la circulaire interministérielle du 2 novembre 2020 faisant suite à l'assassinat de Samuel Paty.

Avis 2022-06-23-3

Le CHSCT demande à Monsieur le DASEN de respecter la décision de la MDPH dès qu'elle est notifiée pour l'ensemble des élèves à besoin particulier de notre département.

Avis 2022-06-23-4

La politique éducative spécifique aux réseaux d'Éducation prioritaire prévoit notamment la mise en œuvre :

- de visites, observations en classe des enseignants affectés en classes dédoublées
- d'entretiens d'analyse de la pratique
- de formations spécifiques,
- de suivi des projets de réseau,

Pour les conseillers pédagogiques de ces circonscriptions, cela représente plusieurs centaines d'heures consacrées à ces tâches spécifiques.

Le CHSCT demande à l'IA-DASEN de reconnaître cette charge de travail conséquente et de prévoir un allègement des tâches en s'appuyant sur les préconisations faites par le groupe de travail CPC du CHSCTD.

Avis 2022-06-23-5

Le CHSCT demande à l'IA -DASEN d'anticiper les organisations des services en cas de crise et de prendre les dispositions qui permettent le remplacement des enseignants et ainsi permettre les départs en formation continue. L'annulation des formations de façon répétée constitue une perte de sens du travail pour les formateurs qui en sont les concepteurs.